



Licenciement pour faute grave si pas accord rupture conventionnell

Par **Iola33**, le **22/01/2015** à **20:31**

e fais du télétravail, je travaillais de 10 à 12 h par jour, patron dictateur, pas d'horaires fixes, les conditions de travail se dégradent, aucun collègues ne se plaint et pour cause personne n'a envie de perdre son travail, vu la conjoncture actuelle. J'ai eu le malheur de dire ce que je pensais des horaires (je suis parmi les plus anciens: bientôt 2 ans) à mon boss et depuis, il ne rate jamais une occasion pour me crier dessus, et dernièrement, il vient de me proposer une rupture conventionnelle, si non ce sera la faute professionnelle grave, je ne sais plus quoi faire, merci de me renseigner

Par **Lag0**, le **23/01/2015** à **08:20**

Bonjour,

Vous avez déjà ouvert un sujet ici : http://www.experatoo.com/droit-du-travail/patron-force-accepter-rupture_133491_1.htm#.VMH2Yi5HuHs

Merci de vous y tenir et de ne pas multiplier les sujets...